

## RÈGLEMENTS ET MODALITÉS

### Loterie PROCURE — Tirage d'un véhicule électrique Kia EV5 2027

Tous les profits de cette activité sont versés à l'organisme PROCURE (PROCURE ALLIANCE).

Licence RACJ : L-03834

#### **BILLETS DE TIRAGE**

PROCURE émet un maximum de 15 000 billets de tirage, numérotés de 00001 à 15000, permettant de participer au tirage d'un véhicule électrique Kia EV5 2027 version Land FWD.

Les billets, au coût de 50 \$ chacun, sont mis en vente en ligne sur la boutique Shopify de l'organisme PROCURE ([boutique.procure.ca](https://boutique.procure.ca)) du 27 avril au 24 novembre 2026 à 12 h (HNE) et en personne lors de l'événement Affaire Papillon PROCURE le 26 novembre 2026 entre 18 h et 20 h 45 (HNE) au Bungalow (1751, Rue Richardson, Suite 1041, Montréal, QC, H3K 1G6).

Un nombre illimité de billets peut être acheté par une même personne, jusqu'à concurrence du nombre total de billets disponibles pour le tirage.

La participation au tirage est réservée à toute personne physique résidant au Québec et âgée de 18 ans et plus. Les employés de l'organisme PROCURE, les membres de son conseil d'administration, les employés de Complexe Kia Montréal, de la Fondation Norman Fortier et des autres partenaires affiliés au tirage, ainsi que les personnes résidant à la même adresse ne sont pas admissibles au tirage.

Aucun achat de billet ne peut être annulé ni remboursé et ne donne droit à aucun reçu officiel de don pour fins d'impôt.

#### **MODE DE PAIEMENT**

Le paiement du billet de tirage au coût de 50 \$ devra être réglé en intégralité par carte de crédit via la boutique en ligne Shopify de l'organisme PROCURE ([boutique.procure.ca](https://boutique.procure.ca)).

## DESCRIPTION DU PRIX

### OPTION 1 : PRIX VÉHICULE

**Prix :** Véhicule électrique Kia EV5 2027 version Land FWD

**Valeur totale du Prix :** 61 410 \$ CAD (taxes provinciales et fédérales incluses)

#### **Description du véhicule :**

- Version : Land;
- Couleur extérieure : Gris gravité;
- Intérieur : Cuir Synthétique Noir;
- Chargement rapide (400 V);
- Contrôle électronique du changement de vitesse;
- Assistance d'évitement de collision frontale 1.5 (auto/piéton/cycliste) avec détection dans les carrefours;
- Clé intelligente avec démarrage à bouton-poussoir;
- Tableau de bord Supervision TFT de 12,3 po avec écran de 5 po pour le régulateur de la température;
- LED Center Garnish Light with Dynamic Welcome Lighting;
- Toit ouvrant panoramique;
- Hayon intelligent à commandes électriques;
- Siège conducteur à mémoire;
- V2L (à l'extérieur et à l'intérieur);
- Pneus: 235-55R19 quatre saisons fournis, plus un ensemble de quatre (4) pneus d'hiver offert par Complexe Kia Montréal.

### OPTION 2 : PRIX EN ARGENT

La somme de 40 000 \$ CAD remise en argent.

## TIRAGE DU PRIX

Le tirage aura lieu le 26 novembre 2026 à 21 h (HNE) durant l'événement Affaire Papillon PROCURE qui se déroulera au Bungalow (1751, Rue Richardson, Suite 1041, Montréal, QC, H3K 1G6) devant un minimum de trois témoins.

Le gagnant ou la gagnante sera contacté(e) par téléphone ou par courriel par l'organisme PROCURE dans les 2 jours ouvrables suivant le tirage.

Toute participation implique la diffusion du nom de la personne gagnante.

## CONDITIONS DU PRIX ET DU TIRAGE

- La personne gagnante devra choisir entre l'option 1 « Prix véhicule » et l'option 2 « Prix en argent ». La personne gagnante devra transmettre sa décision à PROCURE par courriel au plus tard le 3 décembre 2026. Si la personne gagnante choisit le Prix en argent, la somme de 40 000 \$ lui sera remise au plus tard 30 jours civils après la date du tirage.
- La personne gagnante peut transférer le Prix à un individu de son choix âgé de 18 ans et plus.
- La valeur du Prix inclut les taxes. La personne gagnante doit être éligible aux rabais gouvernementaux afin d'en profiter, si rabais gouvernementaux il y a au moment du tirage.
- La personne gagnante doit prendre possession du Prix à la concession Complexe Kia Montréal (11740, Rue Sherbrooke Est, Pointe-Aux-Trembles, QC, H1B 1C4) lors des heures d'ouvertures régulières (lundi au samedi) et au plus tard le 10 décembre 2026 à 12 h (HNE).
- La personne gagnante doit s'assurer que le véhicule reste immatriculé au Québec pour une période minimale de 12 mois suivant la prise de possession.
- Tous les frais liés à la prise de possession et à l'usage du Prix, tels que le titre du véhicule, les frais de permis et d'enregistrement, l'assurance, l'immatriculation, la borne de recharge, l'équipement additionnel et l'entretien du véhicule devront être entièrement assumés par la personne gagnante.
- Pour prendre possession du Prix, la personne gagnante devra répondre à la condition suivante : en acceptant son Prix, la personne gagnante permet à l'organisme PROCURE et à ses partenaires d'utiliser à des fins publicitaires son nom, sa photo, son image, sa voix et toute autre déclaration qu'elle aurait faite en lien avec ce tirage, et ce, sans rémunération ou compensation.